



Poitiers, le 04 septembre 2023

Corps d'inspection

Affaire suivie par :

Sylvain MICARD

IA-IPR d'allemand

Mel : [sylvain.micard@ac-poitiers.fr](mailto:sylvain.micard@ac-poitiers.fr)

Objet : **Lettre de rentrée**

## **I - Préambule commun adressé à tous les enseignants de l'académie par les corps d'inspection**

Mesdames et messieurs les enseignants,

Nous espérons que vous avez passé des congés d'été reposants et que la prise de contact avec les élèves s'est déroulée comme vous l'espérez.

Nous souhaitons tout d'abord la bienvenue aux nouveaux enseignants affectés dans l'académie de Poitiers et félicitons les lauréats des concours de recrutement. Nous espérons qu'ils trouveront dans le métier qu'ils s'apprêtent à exercer l'épanouissement professionnel auquel ils aspirent. Nous remercions les enseignantes et enseignants qui vont les accompagner, ainsi que tous ceux qui vont accueillir des étudiants dans le cadre des parcours MEEF et PPPE.

Nous savons votre engagement au service de la promesse républicaine d'une École émancipatrice pour toutes et tous. Cette promesse passe d'abord par la maîtrise des savoirs fondamentaux, condition essentielle de l'égalité des chances. L'académie de Poitiers s'est ainsi dotée d'une feuille de route « [100% de maîtrise des savoirs fondamentaux](#) » qui concerne aussi bien le premier que le second degré. La maîtrise des compétences de lecture, d'écriture et de calcul pose les bases de la réussite scolaire, donnant à chacun l'opportunité de construire un parcours ambitieux et choisi. Ces compétences sont nécessaires à l'entrée dans tous les savoirs disciplinaires, elles sont donc l'affaire de toutes les disciplines et spécialités. L'introduction à cette rentrée d'une heure de soutien ou d'approfondissement en français ou en mathématiques réaffirme ainsi la 6ème comme le dernier palier du Cycle 3, cycle des apprentissages fondamentaux. Au-delà de cette heure dédiée, c'est bien dans tous les contextes disciplinaires, au Cycle 3 comme au Cycle 4 puis au lycée, que la lecture, l'écriture, l'enrichissement du lexique et les compétences mathématiques doivent faire l'objet d'un apprentissage explicite, progressif et régulier.

Les évaluations nationales, en 6ème et désormais en 4ème, comme les tests de positionnement en Seconde, mais aussi vos propres démarches d'évaluation, constituent de précieux points d'appui pour y travailler collectivement, y compris dans le cadre des liaisons école-collège et collège-lycée, et répondre aux besoins des élèves dans une approche différenciée. Assurer l'égalité des chances, c'est aussi donner à chaque élève la formation qui lui est due. C'est pourquoi chaque établissement élabore à cette rentrée un plan annuel de continuité pédagogique pour pallier les absences de courte durée.

Pour le cycle terminal du lycée général et technologique, afin d'assurer au mieux la réussite de tous en répartissant mieux l'effort de travail et en soutenant la motivation des élèves sur l'ensemble de l'année scolaire, les épreuves de spécialité seront, dès la session 2024, programmées en juin.

La réussite scolaire ne prend tout son sens que si elle contribue à doter les élèves des compétences nécessaires à leur insertion civique, sociale et professionnelle. L'éducation à l'orientation, la découverte du monde professionnel et des métiers, font ainsi partie intégrante de la mission de l'École, en ce qu'elles participent de la lutte contre tous les déterminismes et pour l'ouverture du champ des possibles. C'est le sens de la généralisation de la découverte des métiers au Cycle 4. La construction des compétences à s'orienter, au collège comme au lycée, doit aussi prendre systématiquement en compte l'exigence de l'égalité entre filles et garçons.

L'affranchissement par le savoir, au cœur de la promesse républicaine de l'École, ne peut s'accomplir que dans un environnement libre de toute pression, qui garantisse la sérénité et le bien-être nécessaires aux apprentissages. Nous avons tous en tête les récents drames qui ont touché les familles de Lindsay et Lucas, et bien trop d'autres avant eux. Le harcèlement scolaire est un fléau qui appelle toute notre vigilance, au collège comme au lycée. Le respect de la dignité universelle de l'être humain est au fondement de toutes les valeurs républicaines. Il donne également tout son sens au principe de laïcité, par lequel la liberté de chacun de croire ou de ne pas croire est assurée, et dont l'application en milieu scolaire s'articule au projet émancipateur de l'École. Il est enfin au cœur de la vocation inclusive de l'École. Transmettre et faire partager ces valeurs incombent à tous les acteurs d'une École qui a pour ambition de former les citoyennes et les citoyens de demain, capables d'empathie, de jugement critique, de pensée complexe devant les défis du XXI<sup>e</sup> siècle. C'est aussi le sens de l'attention à porter au développement des compétences psychosociales. Enfin, à l'ère du numérique, notre École doit toujours davantage faire valoir les principes de raison hérités des Lumières.

Les démarches d'auto-évaluation des établissements et l'engagement dans la démarche du CNR Notre École Faisons-La Ensemble sont autant de leviers pour aborder collectivement ces questions et concevoir des projets et des solutions adaptés à chaque situation locale. Les plans exhaustifs de formation PHARe et laïcité se poursuivront en 2023-2024, dans le respect de la priorité donnée au temps pédagogique. Les inspecteurs, avec vos chefs d'établissement, sont à votre écoute pour faciliter toute dynamique pédagogique en lien avec les questionnements professionnels soulevés par la réflexion collective.

Cette nouvelle année scolaire sera enfin fortement marquée par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris qui focaliseront l'attention du monde entier. Le complément à la circulaire de rentrée invite tous les établissements et toutes les disciplines à « faire vivre aux élèves toutes les dimensions du sport ». Il s'agit de célébrer les Jeux dès les premiers moments de la rentrée en colorant les différentes actions par les valeurs de l'olympisme, mais aussi de s'appuyer sur ce que représente cet événement pour mener des projets interdisciplinaires permettant aux élèves de construire des compétences disciplinaires comme transversales. Toutes les ressources sont accessibles sur le site académique Génération 2024. Vous pouvez également valoriser vos projets en écrivant à [generation2024@ac-poitiers.fr](mailto:generation2024@ac-poitiers.fr)

Nous connaissons l'investissement dont vous faites preuve au quotidien dans vos classes, mais aussi dans vos établissements, au travers des multiples projets et actions que vous menez. Vous avez toute notre confiance et nous restons à vos côtés pour vous aider à remplir les missions qui sont les vôtres, au profit des élèves qui nous sont confiés.

## II – Partie disciplinaire spécifique aux enseignants d'allemand

Très chères et chers collègues,

En cette année olympique, je vous espère reposés à l'issue de la pause estivale et toutes et tous dans la meilleure forme possible pour aborder cette rentrée scolaire.

Je suis heureux de pouvoir vous présenter ma lettre avec optimisme en ce mois de septembre. Les postes d'allemand sont globalement bien pourvus dans l'académie de Poitiers en ce début d'année scolaire, les effectifs d'élèves germanistes en 6<sup>ème</sup> bilangue et en 5<sup>ème</sup> LV2 commencent à repartir à la hausse et c'est donc avec le plus grand plaisir que je souhaite à tous une excellente rentrée.

Si nous pouvons nous réjouir que notre discipline ait de nombreux points d'appui au sein de l'académie, sachez par ailleurs qu'elle fait l'objet d'une large stratégie nationale de redynamisation. J'ai transmis la note de la DGESCO à ce sujet à l'ensemble des chefs d'établissement le 20 février 2023. Il s'agit **d'œuvrer ensemble ; enseignants, chefs d'établissement, corps d'inspection et partenaires**, à poursuivre la dynamique engagée pour notre discipline. Je sais que vous le faites déjà au quotidien, mais j'espère que la mise en synergie des efforts aura un impact encore plus net sur le recrutement des élèves à la rentrée 2024. Cela doit également passer par une mobilisation plus forte du collectif, raison pour laquelle je vous annonce l'ouverture d'un « **café de la germanistique** » en ligne, animé par Madame Séverine GRILLET, chargée de mission auprès de l'inspection pédagogique régionale et formatrice académique. Ce *webcafé* se réunira une fois par trimestre. Au-delà de ces moments d'échanges intellectuels et didactiques, je vous remercie également de donner toujours plus de visibilité académique à notre discipline, en m'informant des actions que vous mettez en place dans vos établissements.

L'heure est donc aux bonnes nouvelles et j'ai plaisir à vous annoncer, en cette rentrée 2023, l'adhésion de l'école maternelle Louis Pasteur (située à Poitiers) au **programme Elysée 2020**, l'ouverture d'une **section bilangue** (anglais/allemand) au collège de Latillé, l'ouverture **d'une section bilangue** (anglais /allemand) au collège Camus à la Rochelle et enfin l'ouverture d'une **section européenne (EPS en allemand)** au collège de Saint Hilaire de Villefranche. J'espère que vous partagerez mon enthousiasme au regard de la dynamique engagée au sein de notre académie.

Voici, à présent, les quelques informations traditionnelles de rentrée, dont je vous souhaite bonne lecture :

### I. CERTIFICATION DSD 1 :

A l'heure actuelle, je ne peux malheureusement pas encore vous communiquer l'analyse des résultats de la session 2023, cela vous parviendra ultérieurement. Toutefois, je vous informe que 516 candidats (sur les 560 inscrits) ont participé à la session 2023. Même si nous n'avons pas réussi à « retrouver » les 700 candidats que nous présentions avant la crise sanitaire nous pouvons constater une vraie stabilisation des effectifs. (**454** élèves ayant passé la certification en 2021, **547** inscrits en 2022)

La date prévue pour la passation des épreuves écrites du DSD1 sera le **13 mars 2024**, La circulaire qui précisera les modalités d'inscription vous sera envoyée comme tous les ans en novembre. Je réitère mon souhait de présenter la certification DSD1 aux élèves de 3<sup>ème</sup>, 2<sup>nde</sup> ou 1<sup>ère</sup> comme une étape clé de leur parcours de germaniste et je vous encourage vivement à promouvoir cet outil de positionnement linguistique comme un véritable défi tout en gardant à l'esprit que le niveau visé en fin de 3<sup>ème</sup> est le **niveau A2**. Les objectifs que doivent se fixer les élèves sont donc logiquement

évolutifs au regard de l'année de passation de la certification. Je souhaiterais également que **100% des élèves germanistes issus des zones d'éducation prioritaire** soient inscrits à la session 2024. L'organisation de l'épreuve orale (*mündliche Kommunikation*) aura lieu du 1<sup>er</sup> février au 31 mars 2024.

## **II. PROMOTION de l'ALLEMAND :**

- La **MOBIKLASSE**, sous la houlette de **Keelie STEININGER**, toujours à votre disposition pour soutenir votre promotion de l'allemand, notamment dans les classes de CM et de 6<sup>ème</sup>, pourra être sollicitée cette année de nouveau. N'hésitez pas à la contacter dès à présent afin d'envisager avec elle sa possible venue dans vos établissements : [bordeaux@mobiklasse.de](mailto:bordeaux@mobiklasse.de)
- Notre partenaire, le **Goethe-Institut de Bordeaux**, propose de nombreuses manifestations et formations s'adressant tant aux enseignants qu'à leurs élèves. Je vous signale ainsi, notamment, le programme de bourses pour stages linguistiques en Allemagne. Vous pourrez également retrouver l'offre de formation didactique disponible pour cette année scolaire sur le site de l'Institut Goethe : <https://www.goethe.de/ins/fr/fr/sta/bor.html>
- **L'OFAJ**, en dehors de l'aide financière à la réalisation de projets de mobilité, peut vous fournir de nombreux supports de promotion de l'allemand. N'hésitez pas à le contacter si vous souhaitez faire intervenir un des membres du réseau des jeunes ambassadrices ou ambassadeurs OFAJ ou à participer à la Journée découverte dans le cadre du Parcours Avenir ou de la Journée de l'amitié franco-allemande.
- **La Plateforme franco-allemande Ecoles-Entreprises** peut également vous permettre d'entrer en relation avec des entreprises du réseau franco-allemand situées dans notre région, susceptibles d'accueillir vos élèves en stages d'observation en fin de 3<sup>ème</sup> ou pour des stages entrant dans le cadre de leur formation obligatoire. Il vous est également possible de solliciter ces entreprises afin qu'elles interviennent dans votre établissement pour promouvoir l'apprentissage de la langue allemande, ou comme soutien à l'aide à l'orientation dans le cadre du **Parcours avenir**.
- Les Festivals du film allemand à la Rochelle et à Angoulême sont eux-aussi de véritables leviers afin de promouvoir la culture germanophone dans les territoires concernés. N'hésitez pas à prendre l'attache de Monsieur **Gérard Brousseau** ( [brousseau@infonie.fr](mailto:brousseau@infonie.fr) ) pour le festival de la Rochelle et de Madame **Alexandra Latorse** ( [Alexandra.Latorse@ac-poitiers.fr](mailto:Alexandra.Latorse@ac-poitiers.fr) ) pour celui d'Angoulême.

## **III. FORMATIONS, PROJETS ET DISPOSITIFS**

Cette année sera empreinte par ma volonté de poursuivre le travail de formation lancé depuis deux ans autour de l'axe « *Enseigner l'allemand autrement* ». Les années précédentes, l'équipe de formateurs et formatrices, dont je salue l'engagement et le sérieux, ont animé des ateliers autour de la pratique théâtrale en classe ou de l'utilisation de la bande dessinée. Nous aurons ainsi la chance d'accueillir notre Inspecteur Général, référent de l'Académie de Poitiers, Jonas ERIN qui coanimera **une formation le 15 mars 2024** autour de l'utilisation de la musique en cours d'allemand. Il s'agit d'un séminaire interacadémique qui s'adresse aux enseignants de l'académie de Poitiers et de Limoges et qui fait partie des dispositifs à l'offre à candidature individuelle.

A ce sujet, vous retrouverez ci-dessous l'identifiant des modules ouverts à l'abonnement puis à la préinscription. Ces mêmes modules sont aussi affichés sur le [site de l'EAFC](#). Vous pouvez vous abonner de manière illimitée aux modules de votre choix.

Quand une session de formation est programmée, vous recevez une notification vous invitant à aller vous préinscrire. Une fois la demande validée par le supérieur hiérarchique, et si la session est complète, vous recevrez une notification puis un ordre de mission.

**Liste des modules ouverts à l'abonnement :**

Offre	Module	Titre
Candidature individuelle	64331	LV-AL REFLEXION AUTOUR D'INNOVATIONS PEDAGOGIQUES
Candidature individuelle	64332	LV-AL REFLEXION AUTOUR D'INNOVATIONS PEDAGOGIQUES
Candidature individuelle	64334	LV-AL DEVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE DES ELEVES

**Concernant les dispositifs à public désigné :**

Pour votre information, des modules de formation existent en complément de l'offre à candidature individuelle.

Offre	Module	Titre
Public désigné	64333	LV-AL FORMATION CERTIFICATION DE LA KMK DSD1
Public désigné	64335	LV-AL FDF ACCOMPAGNER DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES
Public désigné	65604	CTEN FORMATION DISCIPLINAIRE

Je vous signale deux journées de formation proposées par l'Institut Goethe de Bordeaux :

- **Journée des germanistes en ligne 07 octobre 2023**
- **Journée des professeurs et germanistes au Goethe-Institut Bordeaux : 18 NOVEMBRE 2023.**

INSCRIPTION OUVERTE : <https://forms.office.com/e/k9MBL9eMtE>

⇒ **La Place de l'enseignement de l'allemand dans le Parcours artistique des élèves :**

Je tiens à vous informer que le chœur académique, Acad'ÔChœur, va interpréter une chanson en langue allemande *Hoch* de Tim Bendzko lors de sa tournée en académie et en Europe. Je remercie bien sincèrement **Mathias CHARTON (DAAC)**, les 45 choristes ainsi qu'Alexandra LATORSE pour ce choix musical. Je vous invite à évoquer ce projet artistique auprès de vos collègues d'Education Musicale dans le cadre de la semaine franco-allemande, par exemple.

## **IV. MOBILITÉ**

Depuis la rentrée 2022 les mobilités physiques ont pu être de nouveau mises en place. Je vous rappelle la parution en août 2022 des textes officiels ci-dessous qui reconnaissent désormais les périodes de mobilité scolaire à l'étranger :

- Décret n° 2022-1129 du 4 août 2022

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046150668>

- Arrêté du 4 août 2022 qui mentionne les conditions de reconnaissance de la mobilité scolaire européenne et internationale

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046150690>

Nous pouvons véritablement nous féliciter d'une telle avancée car nous savons que nos élèves germanistes sont très nombreux à prendre part à des programmes de mobilité européenne. Ce décret va dans le sens d'une véritable valorisation des parcours de nos élèves et de la coopération éducative entre les pays partenaires. Il s'inscrit également dans le cadre d'une sensibilisation des personnels de direction quant à l'apport d'une mobilité européenne et internationale.

Concernant la mise en place d'échanges scolaires, les règles restent inchangées.

### **Échange classique :**

Pour le dépôt des dossiers de demande de subvention par l'OFAJ, je vous demande de passer par la plate-forme. Je vous remercie d'informer le SRAREIC dès qu'une mobilité en Allemagne est organisée au sein de votre établissement.

<https://echanges-scolaires.ofaj.org/>

N'oubliez pas que l'OFAJ fonctionne en année civile. Pour tous les autres programmes de mobilité individuelle notamment, merci de vous adresser à la DAREIC. L'OFAJ subventionne des échanges scolaires franco-allemands à caractère interdisciplinaire, interculturel et innovant (autrement dit : les projets-IN).

### **Qui peut candidater ?**

L'appel à projets s'adresse exclusivement aux binômes d'établissements franco-allemands, dont au moins l'un des deux assure un enseignement soutenu de la langue du partenaire (ex. section AbiBac, classe bilingue, classe bi-langues, section internationale ou section européenne).

### **Quels coûts sont éligibles ?**

L'OFAJ accorde une subvention pour les frais de déplacement conformément aux Directives, et le cas échéant, une subvention pour les frais de programme. Les rencontres en tiers-lieu bénéficient d'une subvention pour les frais de séjour.

### **Comment candidater ?**

Une seule demande par projet sera soumise par l'un des deux partenaires du projet. Le contenu de la demande doit être convenu avec les enseignantes et enseignants concernés de l'établissement partenaire. Il faut d'abord créer un compte utilisateur sur le site internet, puis remplir le formulaire de candidature en ligne :

[www.projets-in.ofaj.org](http://www.projets-in.ofaj.org)

## **Quel est le délai d'inscription ?**

Vous pouvez déposer votre candidature jusqu'au 13/11/2023. Le projet devrait se dérouler pendant l'année calendaire 2024.

Je souhaite également mentionner les partenariats et les mobilités coordonnés par notre collègue DAREIC, Claire Le-Cam, ([Claire.Le-Cam@ac-poitiers.fr](mailto:Claire.Le-Cam@ac-poitiers.fr)), son adjointe, Isabelle Girard ([Isabelle.Girard3@ac-poitiers.fr](mailto:Isabelle.Girard3@ac-poitiers.fr)), Alexandra Latorse, ([Alexandra.Latorse@ac-poitiers.fr](mailto:Alexandra.Latorse@ac-poitiers.fr)), chargée de mission auprès du SRAREIC et responsable du partenariat avec le Land du Mecklembourg-Poméranie-Occidentale et Isabelle Bastide ([Isabelle.Bastide@ac-poitiers.fr](mailto:Isabelle.Bastide@ac-poitiers.fr)) responsable du partenariat avec Graz. Les échanges avec le service du SRAREIC constituent notamment l'ADN de notre discipline.

## **V. ASSISTANTS**

La journée du vendredi 6 octobre 2023 sera consacrée à l'accueil des assistants d'allemand. Ils sont au nombre de 10 répartis chacun sur trois EPLE. Leur contrat prend effet à la date du 1<sup>er</sup> octobre et fin au 31 mars 2023. Je sais compter sur les professeurs référents qui auront à cœur de faciliter les démarches de ces jeunes assistants afin que les deux parties en tirent le plus grand bénéfice. A toutes fins utiles, je vous remercie de bien vouloir réfléchir en amont d'une quelconque demande pour la rentrée 2024 sur la plateforme ADELE à une configuration géographique permettant l'affectation des assistants selon une répartition faisant sens.

## **VI. COMMUNICATION**

Mes remerciements chaleureux vont vers l'ensemble des collègues, toujours très engagés et investis dans la discipline. Merci à celles et ceux qui ont accepté la mission de tuteur ou de référent.

Je confierai des missions de visites conseils notamment auprès d'enseignants contractuels, de néo-titulaires ainsi qu'auprès de collègues entrant dans l'académie à **Mesdames COMBES BARDOLL et GRILLET**. Je les remercie très sincèrement de l'aide précieuse qu'elles m'apportent dans ces missions d'accompagnement, je profite également de cette lettre de rentrée pour saluer le travail de notre webmestre **Coralie GUILLEMAIN**, qui s'investit particulièrement au service de notre site de germanistes. Je vous invite très chaleureusement, vous aussi, à alimenter notre site par vos contributions. Il est essentiel que ce site puisse vivre et partager les informations. N'hésitez pas à adresser vos propositions à **Coralie GUILLEMAIN**, [coralie.guillemain@ac-poitiers.fr](mailto:coralie.guillemain@ac-poitiers.fr), qui m'en fera part pour autoriser la publication.

Par ailleurs, je ne saurais trop vous recommander l'utilisation de votre adresse électronique académique ([prenom.nom@ac-poitiers.fr](mailto:prenom.nom@ac-poitiers.fr)) qui facilite la prise de contact et évite aussi la divulgation d'adresses mail personnelles. Il est absolument indispensable de consulter régulièrement notre site académique et le portail interlangues.

<https://ww2.ac-poitiers.fr/allemand/>

<https://ww2.ac-poitiers.fr/langues/>

## **VII. RENDEZ-VOUS de CARRIERE**

J'aurai également l'occasion de rencontrer ceux d'entre vous qui sont éligibles à un rendez-vous de carrière pour la campagne 2023-24. Je vous rappelle que vous pouvez préparer l'entretien professionnel

qui suit l'inspection en classe à l'aide du Guide du rendez-vous de carrière. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur la page dédiée du Ministère. N'hésitez pas à me communiquer votre document de référence en amont, qui a vocation à servir de conducteur pour l'entretien

Du point de vue disciplinaire, les orientations didactiques qui guident mon observation de séances sont les suivantes :

- **la maîtrise des références didactiques** de la discipline qui fondent les gestes didactiques de l'enseignant ;
- **l'utilisation prépondérante de l'allemand** pendant le cours, dans les rituels, la gestion des consignes, l'enchaînement des actes pédagogiques et le traitement des supports ;
- la conception de **séquences comme projets**, non seulement du professeur, mais également des élèves (de la classe), qui donnent à la progression d'apprentissage un sens et une finalité ;
- la **différenciation** par une modulation et une répartition des tâches ;
- la **communication par une organisation de la classe qui favorise les échanges** et non la simple « production de langue » ;
- la socialisation par une **organisation collaborative** de la classe ;
- la **définition d'un projet linguistique** ciblé et progressif ;
- un dispositif d'évaluation cohérent avec les apprentissages mis en place lors de la séquence.

En cette rentrée scolaire, je sais pouvoir compter sur votre professionnalisme et le dynamisme que vous avez su insuffler à la discipline au fil des années. Dans les tâches nouvelles qui vous attendent, je serai toujours à vos côtés.

Je souhaite à chacune et chacun une rentrée sereine, une année professionnelle fructueuse et enrichissante.

Très cordialement,



#### **IA-IPR d'allemand**

Sylvain MICARD

[sylvain.micard@ac-poitiers.fr](mailto:sylvain.micard@ac-poitiers.fr)

#### **Chargées de mission**

Christine COMBES-BARDOLL :

[christine.bardoll@ac-poitiers.fr](mailto:christine.bardoll@ac-poitiers.fr)

Séverine GRILLET :

[severine.grillet@ac-poitiers.fr](mailto:severine.grillet@ac-poitiers.fr)

Coralie GUILLEMAIN

[coralie.quillemain@ac-poitiers.fr](mailto:coralie.quillemain@ac-poitiers.fr)

#### **INSPE Formatrice académique**

Séverine GRILLET :

[severine.grillet@ac-poitiers.fr](mailto:severine.grillet@ac-poitiers.fr)

#### **INSPE Formatrice disciplinaire :**

Marianne WEIKOPF :

[marianne.weikopf@ac-poitiers.fr](mailto:marianne.weikopf@ac-poitiers.fr)

#### **Webmestre**

Coralie GUILLEMAIN :

[coralie.quillemain@ac-poitiers.fr](mailto:coralie.quillemain@ac-poitiers.fr)